



Note annexe

Budget Primitif 2018

ELEMENTS DE CONTEXTE : ECONOMIQUE, SOCIAL, BUDGETAIRE, EVOLUTION DE LA POPULATION

Située à une altitude de 808m, La commune de Sainte-Sigolène totalise 6095 habitants et s'étend sur 3064ha dont 900 d'espaces boisés.

I – Revenus, niveau de vie, et patrimoine des habitants de la commune de Sainte-Sigolène (chiffres 2013)

50,10 % des habitants de Sainte-Sigolène sont imposés sur le revenu. Les salaires constituent la principale source de leurs revenus. Les pensions, retraites, et rentes en représentent 25%, les prestations sociales, 6.1%. Les revenus du patrimoine occupent une place importante de leurs revenus (15,20%).

En 45 ans, le nombre de logements a augmenté de 81,61% (depuis 1968)

Depuis les cinq dernières années, 141 maisons ont été construites (soit 28 par an en moyenne). Sur l'intégralité des logements de la commune, 6,3 % sont vacants.

25,39 % de la population est scolarisée. Avant l'âge obligatoire de l'entrée à l'école, il est à noter que 9,70 % des enfants ne sont pas scolarisés. En 2013, 20 personnes avaient poursuivi ou repris leurs études après 30 ans. Par contre, la proportion des étudiants post-bac a diminué de 4.91 %.

16,2% de la population est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur. 40,7 % n'a aucun diplôme ou est au plus titulaire du Brevet des collèges.

60 personnes de moins de 25 ans étaient, en 2013, chefs d'entreprises ou artisans.

26,5 % des habitants sont ouvriers. 13,7 % sont employés.

II / Démographie des entreprises

Les entreprises du plateau sigolénois fabriquent 40% de la production nationale de film plastique extrudé.

348 établissements sont imposés de la Cotisation Foncière des Entreprises, dont 241 de la cotisation minimum.

23 entreprises ont été créées en 2015 dont 78,26 % dans le secteur des services ; En moyenne, 26,5 entreprises sont créées en une année.

L'industrie ne représente que 18,30 % du nombre d'entreprises présentes sur le territoire. Le bâtiment est à 16,8 % avec de petites entités.

De 2009 à 2015, le nombre de créations d'entreprises a baissé de 25,71 %.

III/ Evolution de la population

En 45 ans, l'évolution de la population a connu une croissance de 47,64 %.

La plus forte progression de population a eu lieu entre 1968 et 1982.

On compte une moyenne de 70 naissances par an depuis 2007, avec une baisse sur les années 2013 (67 naissances) et 2014 (63 naissances). 2016 a été une année de rebond avec 72 naissances, et 2017 a connu de nouveau une légère baisse avec 55 naissances.

19,6 % de la population a entre 30 et 44 ans. 14 % a entre 60 et 74 ans. 65,8 % des habitants vivent en couple.

On compte 3165 foyers fiscaux dont 42,9% sont non imposables. Le revenu fiscal moyen par foyer est de 23.96 €. 2 685 logements sont imposés de la taxe d'habitation dont 8,6% correspondent à des résidences secondaires.

IV/ Le contexte économique des collectivités territoriales (sources « Observatoire des finances et de la gestion publique locales – Etat des lieux des finances des collectivités en 2017 »)

Les dépenses des administrations publiques locales (APUL) ont diminué de 0,8 % en 2016, après -0,9 % en 2015. Il est classique que, dans les premières années de mandature, les investissements croissent peu voire diminuent ; cependant, les baisses enregistrées en 2014 et 2015 sont plus prononcées que celles observées lors des précédents cycles électoraux, et il faut remonter à la période 1995-1997 pour observer trois années consécutives de baisse de l'investissement local.

Les dépenses de fonctionnement diminuent de 0,2 % en 2016, dans la continuité des ralentissements observés durant les années précédentes.

Hormis les frais de personnel qui augmentent de 0,9 %, cette diminution concerne toutes les composantes : achats et charges externes, charges financières, dépenses d'intervention. Les groupements à fiscalité propre sont le seul niveau de collectivité pour lequel les dépenses de fonctionnement ont augmenté en 2016

Une faible progression des recettes de fonctionnement en 2016 s'explique également par le ralentissement des recettes fiscales, qui progressent de +3,0 % après +5,0 % en 2015. Ce ralentissement concerne à la fois les impôts locaux (+2,5 %) et les autres impôts et taxes (+3,7 %). Parmi les impôts locaux, les impôts économiques ont décéléré par rapport à 2015, suite à la faible croissance de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Le produit des taxes ménages a également ralenti. En particulier, les produits de la taxe d'habitation sont presque stables, après la forte progression de 2015. Sainte-Sigolène ne fait pas exception à ce constat.

L'épargne brute est en baisse pour les communes et leurs groupements (respectivement de -0,1 % et -5,3%).

Les dépenses d'investissement diminuent pour la troisième année consécutive, quoique de façon moins marquée que les deux années précédentes (-3,0 %, après -8,4 % en 2015 et -7,7 % en 2014). La baisse des subventions versées est la plus forte (-5,9 %), tandis que celle des dépenses d'équipement est plus modérée (-0,9 %). La diminution concerne tous les niveaux de collectivités, mais à des degrés différents.

Les recettes d'investissement baissent de 9,0 % en 2016. En 2016, comme en 2015, les ressources propres des collectivités (épargne brute et recettes d'investissement hors emprunts) sont supérieures

à leurs dépenses d'investissement (taux de couverture de 103,8 % en 2016). Autrement dit, les collectivités locales dégagent une capacité de financement en 2016, à hauteur de 1,7 Md€. Ce taux de couverture est pour la seconde année consécutive en augmentation, mais de seulement +1,8 point, après +10,5 points en 2015.

PRIORITES DU BUDGET, EVOLUTION ET STRUCTURE DES RESSOURCES ET CHARGES (SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT)

Evolution des dépenses :

De 2014 à 2016, la commune a fait preuve de rigueur, n'empruntant sur aucune de ces 4 années.

En 2017, la commune a cumulé deux gros chantiers (pour un montant total des 2 opérations de 2 803 000 €), qui expliquent une nouvelle évolution de l'état de la dette communale.

Quoi qu'il en soit la commune a emprunté 100 000 € de plus que ce qu'elle avait remboursé en capital en N-1.

Aussi, ce rythme raisonnable d'investissements, de surcroit focalisé sur des équipements générant peu de coûts de fonctionnement semble correspondre aux contraintes imposées à la commune, et qui ont été évoquées dans le présent rapport : baisse des dotations, incertitudes de subventionnement, marges de manœuvre faibles quant à la diminution des dépenses de fonctionnement, incertitudes liées aux recettes fiscales, et aux transferts de compétences à l'intercommunalité.

Sur le plan des dépenses de fonctionnement, est prévue la passation de deux marchés de fournitures : produits d'entretien et fournitures de bureau. Ces deux marchés et leurs bons de commande permettront de contrôler d'avantage les prix pratiqués par les fournisseurs et d'obtenir une visibilité sur les montants de commande annuels.

La contribution à l'effort de réduction des dépenses de fonctionnement doit être l'affaire de tous les agents et des élus, et une sensibilisation des différents responsables de commandes est prévue à cet effet.

Chaque départ en retraite fait l'objet d'une remise en question quant à l'opportunité de son remplacement : grade, étendue de missions, durée hebdomadaire de travail.

On constate un résultat de fonctionnement en légère baisse par rapport à 2016.

Cette baisse s'explique par une augmentation des dépenses de fonctionnement de 4.47 %, et une baisse des recettes de fonctionnement de 0.90%.

Les dépenses de gestion courantes (parmi lesquelles, les subventions aux associations) avaient été fortement réduites en 2016, ainsi que les charges financières, (par le fait qu'aucun emprunt n'ait été réalisé depuis 2013).

En 2017, les dépenses à caractère général ont été largement impactées par la conjoncture (augmentation du prix du carburant, des fournitures de voirie liées aux mauvaises conditions hivernales).

La saison culturelle, municipalisée, cette année pour l'intégralité de l'année (et non plus sur une demi-année comme en 2016), est source d'augmentation de dépenses telles que les locations mobilières, les honoraires (cessions de spectacles), et les frais de réception (hébergement et restauration des artistes).

Les charges de personnel ont augmenté de 3.02%. On constate une augmentation de la rémunération des personnels non titulaires, liée à l'embauche d'un agent en CDD en décembre 2016.

La problématique de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) n'est pas sans poser difficulté, même si la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) augmente légèrement de son côté. On constate que les recettes de fonctionnement sont en diminution (- 0.90%), et que la marge de manœuvre est faible quant à la maîtrise de cette baisse (fiscalité).

On sait enfin que l'attribution de compensation versée par la communauté de commune va diminuer du fait du transfert du paiement de la cotisation SDIS et du transfert des voiries de zones d'activité.

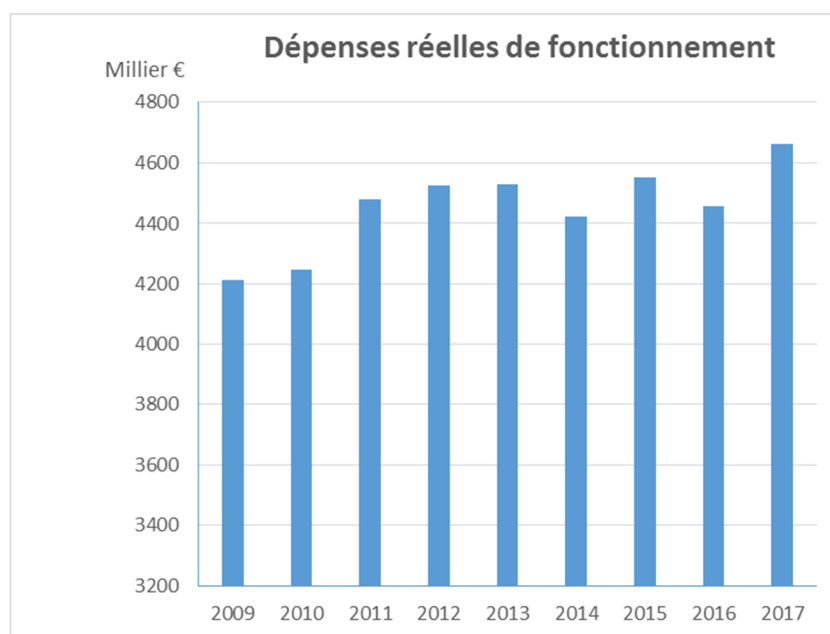
Pour rappel, les principales ressources de la commune se répartissent ainsi :

	2015	2016	2017
DGF	584 383 €	463 160 €	372 468 €
DSR	184 053 €	207 253 €	232 952 €
Attribution de compensation	2 673 935 €	2 673 935 €	2 673 935 €
Fiscalité	1 625 674 € (+4.47% par rapport à 2014)	1 750 260 € (+7.66% par rapport à 2015)	1 677 160 € (-4.18% par rapport à 2016)
Recettes globales	5 939 524 €	5 870 727 €	5 818 120 €

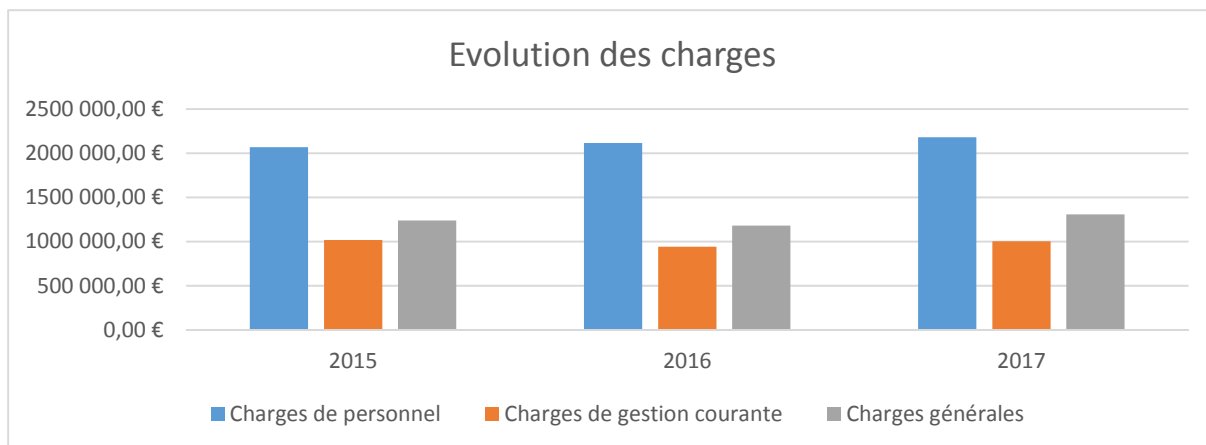
Il est rappelé que les taux d'imposition ont été augmentés en 2016 de 1%.

Les dépenses d'investissement ont largement augmenté, du fait de la mise en œuvre de deux importants projets durant la seule année 2017 : réaménagement de la Place AFN et de l'Espace Jean CHALAVON. La commune a en effet investi 2 803 000 € en 2017, soit 1 103 000 € de plus qu'en 2016.

Ci-dessous, les graphiques illustrant cette synthèse :

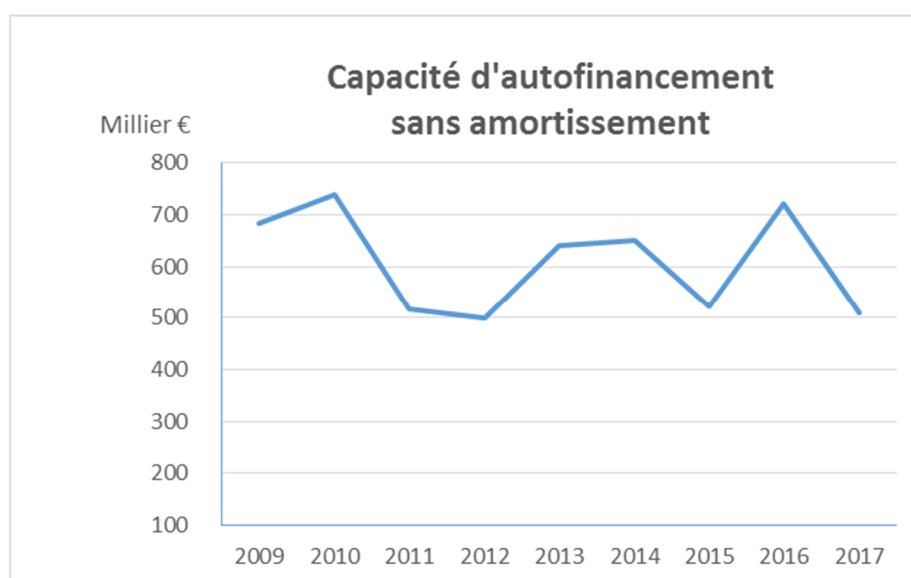


(Dépenses de fonctionnement réelles, comprenant les charges financières et les charges exceptionnelles)



Le cumul de ces résultats mène à un fonds de roulement final en nette augmentation depuis 2014. La commune dispose de 33 jours pour fonctionner en n'encaissant aucune recette.

Par ces mêmes évolutions, la capacité d'autofinancement de la commune s'en trouve améliorée :



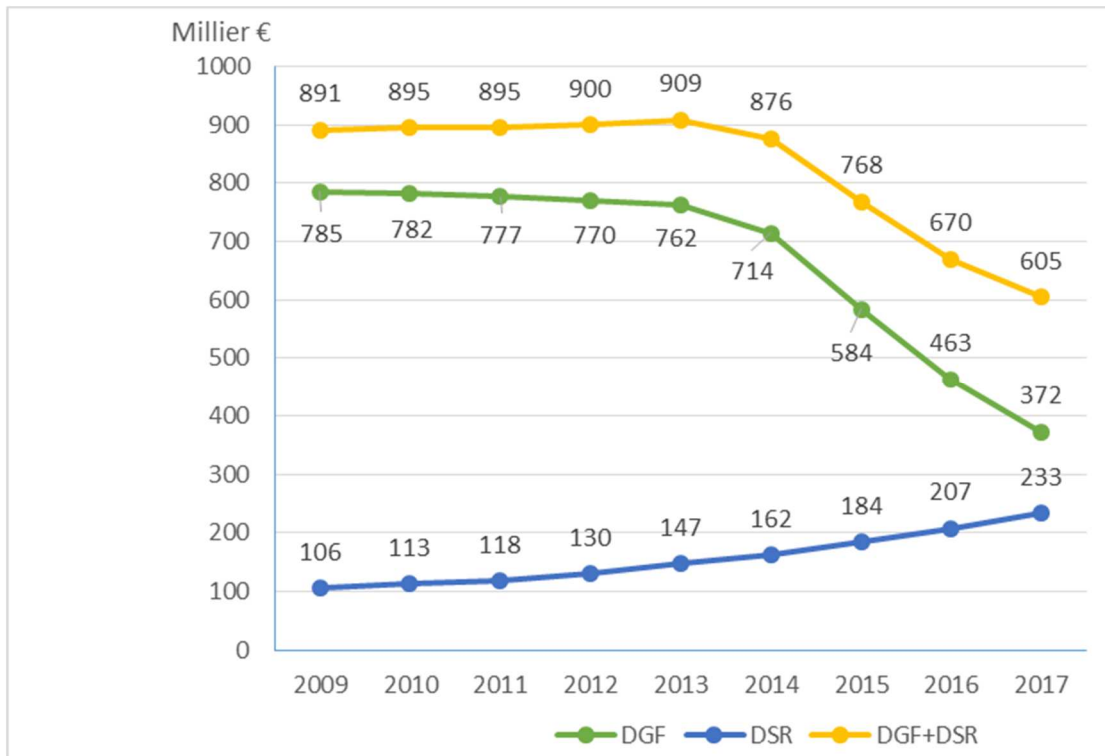
(La capacité d'autofinancement est calculée par la différence entre les dépenses réelles de fonctionnement et les recettes réelles de fonctionnement hors cession après remboursement de la dette en capital)

Evolution des recettes :

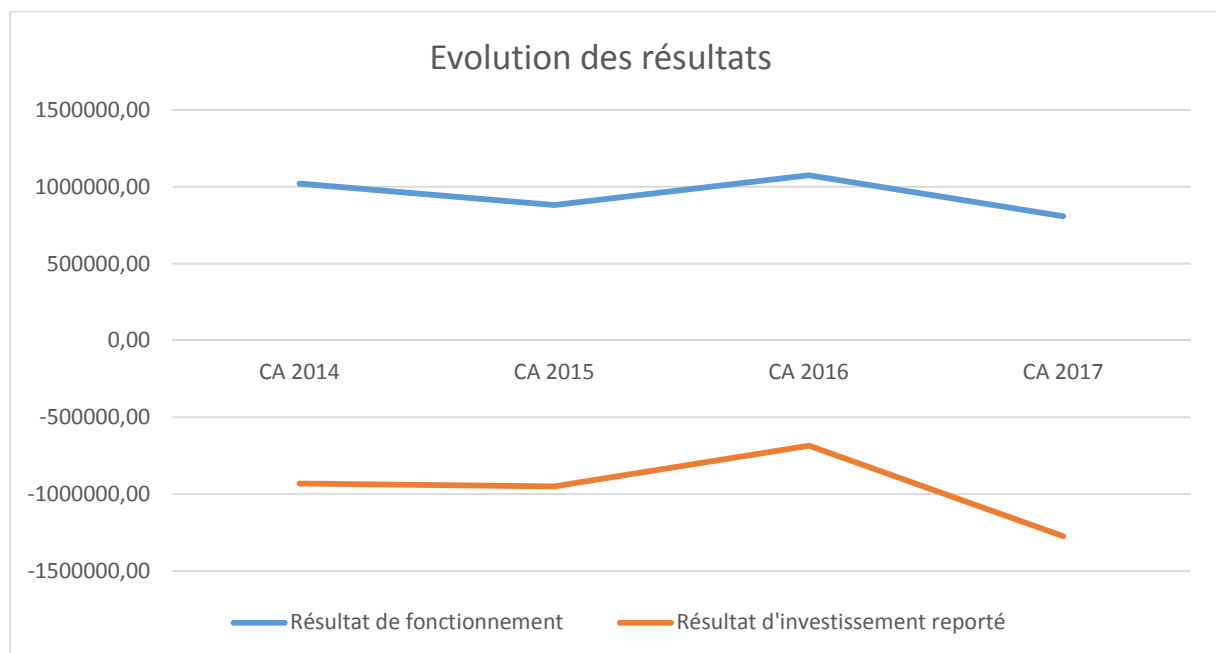
La problématique de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) n'est pas sans poser difficulté, même si la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) augmente légèrement de son côté :

Entre 2014 et 2015, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a diminué de 18%. Entre 2015 et 2016, de 20%. Entre 2016 et 2017, elle a diminué de 19.58 %.

Pour les années à venir, la stabilisation de la DGF en son état actuel est prévue.



Enfin, le graphique ci-dessous présente l'évolution des résultats depuis 2014 :



BUDGET 2017 CONSOLIDE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL	5 781 474	3 609 753
EAU	569 811	493 411
ASSAINISSEMENT	535 623	601 084
TRANSPORT SCOLAIRE	249 360	160 678
CIMETIERE	38 850	8 533
MAISON MEDICALE	70 881	105 363

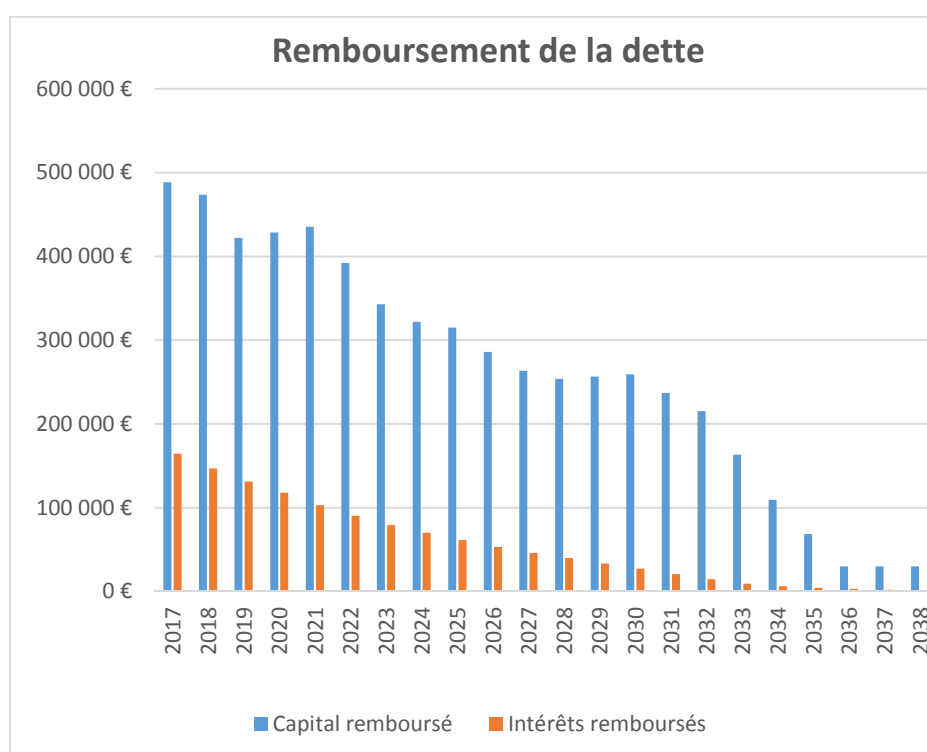
RESULTATS DE L'ENSEMBLE DES BUDGETS

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET PRINCIPAL	1 075 838	91 169
EAU	-106 415	-53 079
ASSAINISSEMENT	-13 526	-28 242
TRANSPORT SCOLAIRE	9 940	2 092
CIMETIERE	0	1 925
MAISON MEDICALE	6 853	-2 275

NIVEAU D'ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITE

	Montant de l'emprunt	Dettes en capital au 01/01/17
Organismes prêteurs		
BANQUE POPULAIRE DU MASSIF CENTRAL		
	500 000,00 €	212 123,60 €
TOTAL	500 000,00 €	212 123,60 €
CAISSE D'EPARGNE AUVERGNE		
	500 000,00 €	250 000,00 €

	350 000,00 €	122 500,13 €
	1 000 000,00 €	730 000,00 €
	1 000 000,00 €	725 000,00 €
	1 000 000,00 €	867 947,87 €
TOTAL	3 850 000,00 €	2 695 448,00 €
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL		
	460 000,00 €	82 404,48 €
	500 000,00 €	156 250,00 €
	264 607,70 €	7 706,48 €
	250 000,00 €	137 500,00 €
	900 000,00 €	660 000,00 €
	409 123,02 €	197 423,34 €
	864 000,00 €	612 000,00 €
	1 000 000,00 €	694 485,34 €
	362 500,00 €	235 027,05 €
	137 500,00 €	86 493,73 €
TOTAL	5 147 730,72 €	2 869 290,42 €
DEXIA CREDIT LOCAL		
	333 931,24 €	44 666,11 €
CAISSE DES DEPOTS		
	97 086,00	48 543,00
TOTAL DES EMPRUNTS		
	9 928 747,96	5 870 071,13



NIVEAU DE L'ÉPARGNE BRUTE ET DE L'ÉPARGNE NETTE :

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Epargne brute	1 473	1 157	1 212	1 600	1 220	1 226	1 330	1 288	1 260	1 280
Epargne nette	818	580	695	1082	619	589	707	679	648	743

Les niveaux d'épargne sont plutôt satisfaisants. Cela est largement dû à l'important désendettement dont la commune a fait preuve depuis 4 années, combiné à un taux d'intérêt plutôt faible. L'épargne de gestion (épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers) est restée satisfaisante ces dernières années par le fait que la commune n'ait pas emprunté.

Aussi, un rythme raisonnable d'investissements, de surcroit focalisé sur des équipements générant peu de coûts de fonctionnement, semble correspondre aux contraintes imposées à la commune, et qui ont été évoquées dans la présente note : baisse des dotations, incertitudes de subventionnement, marges de manœuvre faibles quant à la diminution des dépenses de fonctionnement, incertitudes liées aux recettes fiscales, et aux transferts de compétences à l'intercommunalité.

NIVEAU DES TAUX D'IMPOSITION EN 2017

- Taxe d'Habitation : 11.01 %
- Taxe Foncier Bâti : 13.74 %
- Taxe Foncier non Bâti : 71.52 %

PRINCIPAUX RATIOS

- Dépenses réelles de fonctionnement / population : 711,33
- Produits des impositions directes / population : 287,87
- Recettes réelles de fonctionnement / population : 943,76
- Dépenses d'équipement brut / population : 182,73
- Encours de dette / population : 957,49
- DGF / population : 110,27
- Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement : 48,92%
- Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / dépenses de fonctionnement : 84,73
- Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement : 19,36 %
- Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement : 101,45 %

EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE ET CHARGES DE PERSONNEL

Ceux-ci sont relevés dans la fiche jointe.